



HAL
open science

Master Monnaie - finance

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Monnaie - finance. 2013, Université Pantheon-Assas Paris II. hceres-02029259

HAL Id: hceres-02029259

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029259>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Monnaie - finance - banque

de l'Université Panthéon-Assas

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Panthéon-Assas

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Monnaie – finance - banque

Domaine : Economie, gestion

Demande n° S3MA140006191

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Panthéon-Assas

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Monnaie - finance - banque* vise à donner aux étudiants des connaissances en finance de marché, en finance d'entreprise, en économie bancaire et en macro-économie monétaire et financière. Elle vise également à donner aux étudiants des compétences en techniques économétriques et statistiques, tout en mettant l'accent sur les problématiques macro-financières et macro-monétaires.

Les débouchés professionnels de la mention sont donc ceux de la finance et de la banque, principalement les métiers de la finance de marché (gestion d'actifs, front, middle et back office), des métiers de sièges en banques (métier de contrôleur et d'auditeurs, analyse financière et analyste conjoncturel), et des métiers de finance d'entreprise (gestion des risques, trésorerie d'entreprise, ingénierie financière).

La mention s'organise de la manière suivante : après une première année totalement commune et assez généraliste, mais spécialisée en finance, les étudiants ont le choix entre quatre spécialités. Deux sont à finalité professionnelle : *Techniques financières et bancaires* et *Finance* et deux sont à finalité indifférenciée (professionnelle et recherche) : *Macroéconomie monétaire et bancaire* et *Economie et droit*.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Monnaie - finance - banque* est la seule mention inscrite dans les domaines financiers au sein de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2). Elle associe les enseignants-chercheurs en sciences de gestion et en économie, et s'appuie sur le LEM, centre de recherche en économie dont l'une des thématiques est l'économie financière et monétaire.

Son projet pédagogique consiste à apporter aux étudiants des connaissances dans les différents domaines de la finance, dans toute sa richesse et sa complexité : finance de marché (incluant notamment la valorisation des actifs, la maîtrise de la finance stochastique, la gestion d'actifs ou encore une formation Reuters et Bloomberg), finance d'entreprise (analyse financière, gestion des risques, financement de haut de bilan), macro-économie financière et monétaire et enfin analyse économique du droit et de la finance. Il est tout à fait intéressant, et se fonde sur une équipe pédagogique à la fois académique et professionnelle. Cependant, des problèmes se posent, qui nuisent à la qualité de la mise en application de ce projet. Tout d'abord, la spécialité *Economie et droit* est en décalage par rapport aux autres, nuisant à la clarté de la structure de la formation. Ensuite, les spécialités *Finance et Techniques financières et bancaires* sont redondantes. La spécialité *Finance* ne précise pas assez les débouchés professionnels visés, ni en quoi ils se démarquent de la spécialité *Techniques financières et bancaires*. De même, les débouchés visés par la spécialité *Macroéconomie monétaire et bancaire* ne sont pas très explicites. Par ailleurs, l'articulation entre le M1 et le M2 n'est pas très bonne : le M1 est trop généraliste, avec des cours au volume horaire trop important, les mutualisations sont rares. Les étudiants ne bénéficient ainsi pas d'une pré-spécialisation, et ne sont pas très bien préparés à leur M2 en M1. Enfin, les stages de M1 et de M2 paraissent trop courts pour garantir une bonne professionnalisation des étudiants.

Même si la mention *Monnaie - finance - banque* est la seule dans ce domaine au sein de son université, elle s'inscrit dans un environnement très concurrentiel en Ile de France. Peu d'informations ont été données sur la manière dont la mention se positionne par rapport à cette concurrence. Néanmoins, on peut penser que l'ampleur des débouchés dans le secteur de la finance permet une telle offre dans cette région, où sont installées les banques d'investissement et de financement. La formation bénéficie d'un relatif bon adossement au milieu professionnel, notamment grâce aux réseaux d'anciens étudiants. On peut néanmoins regretter l'absence d'intervenants professionnels en M1. L'adossement à la recherche repose sur l'appartenance d'une partie des enseignants-chercheurs au LEM. Il semblerait intéressant de développer d'avantage la recherche en monnaie - banque - finance. Enfin, l'Université Panthéon-Assas a de nombreux accords avec des universités étrangères (270 accords) qui peuvent donner lieu à des mobilités étudiantes, mais aucune information précise n'a été donnée sur ce point.

La formation est très attractive, si l'on en juge par l'ampleur des effectifs d'une part, et par leur croissance d'autre part. On observe en effet une forte croissance des inscrits pédagogiques dans le M1 (multiplié par deux en quatre ans) avec une stabilité des abandons, et un taux de réussite important. On ne connaît cependant pas l'origine des étudiants inscrits en M1 et en M2, ni le prévisionnel des flux futurs. L'avenir des diplômés fait l'objet d'une enquête organisée par l'Université Panthéon-Assas. A côté de cette information, aucun véritable suivi des anciens étudiants ne semble être réalisé, et nous ne disposons d'aucune information précise sur les emplois qu'ils occupent.

Le point le plus négatif du dossier est le pilotage de la mention dans sa globalité, et d'une partie des spécialités. La piètre qualité du dossier et de l'auto-évaluation, le peu d'informations données à l'AERES et l'absence d'annexes pertinentes en sont le reflet. Du point de vue plus pédagogique, tout d'abord, aucun conseil de perfectionnement n'a été prévu (mise à part une spécialité). D'ailleurs, la mention n'a guère été améliorée par rapport à la dernière évaluation, et les recommandations du précédent rapport d'évaluation de l'AERES ont peu été suivies. De plus, l'équipe pédagogique de M1 est presque exclusivement constituée d'enseignants-chercheurs de la section 05 du CNU. Compte tenu des fortes contraintes réglementaires et légales, des enseignants de droit (bancaire et financier par exemple) auraient sans doute été les bienvenus. De même, l'absence d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion est plus que regrettable. Enfin, l'évaluation des enseignements par les étudiants reste insuffisante en M2, et encore plus en M1.

En conclusion, cette formation offre des débouchés professionnels intéressants, mais sa structure est inadéquate: le M1 est trop déconnecté du M2, deux spécialités sont redondantes, et l'une n'a semble-t-il pas sa place ici. De plus, le pilotage de la mention laisse à désirer (sauf pour un des M2).

- Points forts :

- Un réseau des anciens favorisant l'intégration professionnelle des étudiants.
- Une attractivité en hausse.



- Une mention *Monnaie - banque - finance* unique, réunissant les enseignants économistes et gestionnaires financiers de Paris 2.
- Points faibles :
 - Le manque de lisibilité dans le positionnement des spécialités *Finance* et *Techniques financières et bancaires* l'une par rapport à l'autre (la seconde proposant des objectifs professionnels beaucoup plus clairs et précis que la première).
 - Le manque de cohérence de la spécialité *Economie et droit* avec les autres spécialités.
 - La maquette n'assure pas un socle préparatoire aux spécialités du M2 : le M1 prépare mal aux M2, notamment par l'absence de matières à choix.
 - Très peu de mutualisation : la maquette est trop figée
 - Le dossier présenté est de faible qualité formelle.

Recommandations pour l'établissement

L'établissement devrait assurer un meilleur socle de connaissance pour les M2 en proposant en M1 une plus grande variété d'enseignements (plus de cours moins longs) et en offrant plus de choix aux étudiants. En particulier il serait opportun de mettre l'accent sur des cours introductifs et méthodologiques afin de couvrir un spectre plus large et plus en adéquation avec les spécialités. Une pré-spécialisation même légère, en M1, serait souhaitable.

L'établissement devrait expliciter la différence en termes de débouchés professionnels entre *Finance* et *Techniques financières et bancaires* : ce n'est pas clair, et les deux formations font doublon (soulignons que la mention *Techniques financières et bancaires* présente ses débouchés de manière beaucoup plus précise que la mention *Finance*).

L'établissement pourrait envisager que la spécialité *Economie et droit*, déjà présente dans deux autres mentions (*Economie managériale et industrielle* et *Gouvernance économique internationale*), n'apparaisse pas dans celle-ci. Un problème de cohérence apparaît dans la mention telle qu'elle est présentée.

Il semblerait intéressant de développer davantage la recherche en monnaie - banque - finance au sein de l'université Paris 2. Recruter des enseignants chercheurs en sections 05 et 06 spécialisés en finance serait plus qu'opportun.

Préparer les étudiants au TEOIC et au C2I pourrait être envisagé.

La durée du stage en M1 pourrait être passée à huit semaines, et celle en M2 à quatre mois minimum.

L'établissement devrait veiller à la qualité des dossiers envoyés à l'AERES, et donner plus d'information aux évaluateurs.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : C



Evaluation par spécialité

Macroéconomie monétaire et bancaire

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Panthéon-Assas

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Macroéconomie monétaire et bancaire* vise un double objectif professionnel. Elle aspire tout d'abord à former des chercheurs spécialistes des aspects monétaires et bancaires d'un point de vue macroéconomie. Elle vise également à former des cadres supérieurs pour les banques. Cette spécialité veut donc donner aux étudiants des connaissances théoriques approfondies en économie monétaire et bancaire. Plus précisément, les étudiants acquièrent principalement des connaissances académiques en théorie monétaire et en politique monétaire. L'année s'organise autour d'un premier semestre de cours théoriques, suivis soit d'un stage d'une durée minimale de trois mois ou de la rédaction d'un mémoire de recherche.

- Appréciation :

Le projet pédagogique de cette spécialité manque de clarté : les connaissances à acquérir ne sont pas définies de manière suffisamment précise dans le dossier, et les compétences visées pour le parcours professionnel ne sont pas claires. Les objectifs professionnels visés manquent également de clarté : les postes visés sont trop larges, et une large partie d'entre eux sont sans rapport avec les cours dispensés. Ceux-ci sont très théoriques, les intervenants professionnels sont peu nombreux : la spécialité ressemble plus à un parcours purement recherche. De plus, la maquette étant rigide, les étudiants ont peu de liberté dans le choix des cours, ce qui limite encore leur professionnalisation. La formation à la recherche consiste en la rédaction d'un mémoire et le suivi d'un cours de méthodologie de la recherche ; c'est sans doute insuffisant.

L'attractivité de cette spécialité pose problème : ses effectifs sont en forte baisse ; de plus, et quoique ce point soit difficile à apprécier du fait de la faible quantité d'informations fournies, l'insertion des étudiants semble peu satisfaisante.

Le pilotage de la spécialité pose également problème : les enseignants-chercheurs qui font partie de l'équipe pédagogique sont tous en section 05, et tous ne sont pas spécialisés en économie monétaire et financière. Il est dommage qu'aucun juriste ni aucun gestionnaire ne soit présent, compte tenu de la diversité des aspects de l'activité bancaire. Aucune évaluation des enseignements particulière n'a été mise en place, à part celle centralisée par l'université Paris 2. Comme dit précédemment, le suivi des diplômés n'est pas du tout développé. Aucun conseil de perfectionnement n'est envisagé.

- Points forts :

- Un parcours recherche original, fondé sur une équipe d'enseignants-chercheurs en partie spécialisée dans le domaine.
- La volonté de dépasser une formation technique sur les phénomènes monétaires.

- Points faibles :

- Des débouchés professionnels visés trop vagues et peu en harmonie avec le contenu de la formation.
- Une distinction entre parcours recherche et parcours professionnel trop ténue.
- Un adossement à la recherche perfectible.
- Une maquette trop rigide.
- Des intervenants professionnels trop peu nombreux.
- Un stage trop court.



Recommandations pour l'établissement

Concernant le projet pédagogique, la spécialité devrait se recentrer sur certains débouchés professionnels (conjuncturistes, économistes par exemple dans les services économiques des banques, à l'Autorité des Marchés Financiers, etc.) et ne pas mentionner d'autres débouchés plus opérationnels (ingénierie financière, gestion d'actifs), car les cours ne préparent pas véritablement les étudiants à ces postes. Une autre piste pourrait être de renforcer la professionnalisation de ce M2, mais il perdra sa spécificité par rapport aux autres spécialités financières de la mention.

La formation à la recherche devrait être enrichie.

Le suivi du devenir des diplômés devrait être amélioré et les responsables devraient développer un réseau « d'anciens » de la spécialité.

La maquette devrait laisser plus de choix aux étudiants dans la construction de leur formation.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Techniques financières et bancaires

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Panthéon-Assas

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité est uniquement à finalité professionnelle. Son objectif est de former les étudiants aux techniques des métiers de la Banque d'Investissement et de Financement, et des métiers de finance d'entreprise. Les métiers visés sont ainsi : gestion d'actifs, sells, trading, mais aussi gestion des risques, audit, inspection, fusion et acquisition, ingénierie financière. Pendant cette année de M2, les étudiants doivent apprendre à maîtriser l'évaluation des actifs et la finance stochastique, ainsi que les différents domaines envisagés par la formation : gestion d'actifs, gestion obligataire, ingénierie financière etc. Cette spécialité embrasse l'aspect théorique et l'aspect pratique de chaque domaine. La professionnalisation des étudiants est permise par le stage de six mois de fin d'année et par l'intervention de professionnels (40 % des cours).

- Appréciation :

Le projet pédagogique de la spécialité *Techniques financières et bancaires* est clair et cohérent : les objectifs professionnels sont précis, et en adéquation avec le contenu des cours (à en croire leur intitulé, puisque nous ne disposons pas d'autres informations). La professionnalisation des étudiants semble assurée : le M2 est en effet fondé sur de nombreux liens avec le monde professionnel, notamment *via* le réseau des anciens. Les étudiants visant les métiers en finance d'entreprise doivent suivre des séminaires professionnels supplémentaires. Tous les étudiants ont des cas pratiques à réaliser. De plus, les étudiants bénéficient de formations sur Reuters et Bloomberg, et d'une formation en analyse financière (CFA).

L'attractivité de la formation est tout à fait satisfaisante : le nombre de candidatures augmente ; l'insertion des étudiants est bonne. Les informations sur ce point pourraient cependant être améliorées.

Le pilotage de la spécialité semble permettre un bon contrôle du fonctionnement de la formation, et montre une volonté d'améliorer la formation : une évaluation de chaque enseignement est réalisée une fois par an ; un conseil se réunit tous les ans pour apporter des modifications de court terme à la formation ; un conseil de perfectionnement se réunit également tous les quatre ans. Un problème existe cependant au sein de l'équipe pédagogique : l'équipe pédagogique est petite, et les enseignants-chercheurs de l'équipe ne semblent pas suffisamment spécialisés en finance, notamment de marché. La précédente évaluation de l'AERES avait suggéré de réduire le nombre d'intervenants professionnels, il semble que cette recommandation ait été trop bien suivie.

- Points forts :

- Des objectifs professionnels clairs, même si la spécialité aurait peut-être gagné en cohérence à ne viser que les métiers de banque d'investissement et d'affaires (Corporate and Investment Banking), même si la conjoncture économique actuelle prouve que la diversification des débouchés est indispensable.
- Une professionnalisation importante.
- Une cohérence entre le contenu des cours et les objectifs professionnels affichés.
- Attractivité de la spécialité.
- Evaluations et processus d'amélioration de la formation.

- Points faibles :

- Une équipe pédagogique insuffisamment spécialisée en finance.
- Quels débouchés pour les futurs étudiants compte tenu des faibles débouchés actuels en finance de marché ? Les débouchés en finance d'entreprise vont-ils pouvoir prendre le relais ?
- Un nombre d'intervenants professionnels trop faible.



Recommandations pour l'établissement

L'établissement devrait recruter des enseignants-chercheurs en finance (section 05 ou 06) afin de renforcer l'équipe pédagogique.

Le nombre des intervenants professionnels devrait être accru.

Le responsable de la formation pourrait exploiter le cercle des anciens pour donner plus d'informations sur leur devenir.

Il serait nécessaire de clarifier les relations avec les formations externes (CFA et Reuters).

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Finance

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Panthéon - Assas

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Finance* a une finalité exclusivement professionnelle. Les objectifs professionnels visés sont ceux de la finance de marché et de la finance d'entreprise. Les étudiants sont donc censés acquérir des connaissances en finance d'entreprise (analyse financière, contrôle de gestion, gouvernance d'entreprises) et en finance de marché (marchés boursiers, marchés dérivés, gestion de produits de taux). Le master souhaite introduire une nouvelle dimension, à la fois institutionnelle et juridique, aux enseignements afin d'améliorer l'évolution et les prises de décisions des diplômés. Le M2 pense s'adosser dans le futur au nouveau centre de recherche en économie du droit. L'année s'articule autour de cours (dispensés pour les trois-quarts par des intervenants professionnels) et d'un stage d'une durée minimale de trois mois.

- Appréciation :

Le projet pédagogique de cette spécialité pêche par son manque de clarté. Les métiers visés ne sont pas très clairs, et trop vagues : « postes de haut niveau dans les domaines bancaires », « préparer les budgets et suivre leur exécution »...Cinq compétences sont mentionnées en tant qu'activité (Par exemple « Supervision comptable », ou « Optimisation des sources de financement ») : ces compétences sont très générales et semblent dépasser le cadre de spécialisation de la formation. De manière générale, la présentation de la formation est lapidaire et permet difficilement de se faire une idée de son contenu. Le dossier ne contient pas de descriptif des enseignements. Nous disposons uniquement des intitulés des unités d'enseignement (UE). Il est difficile de juger de leur cohérence avec les objectifs professionnels, puisque ces intitulés sont parfois peu explicites. Certains cours semblent plus des cours de M1 que de M2 et ont l'air trop généralistes. Le stage n'a qu'une durée minimale de trois mois, ce qui est très court (même si dans la pratique, beaucoup d'étudiants réalisent un stage de six mois). Enfin, le M2 pense s'adosser au nouveau centre de recherche en économie du droit. Dans ce cas, il aurait fallu repenser dès maintenant les nouvelles orientations du M2 vers des métiers de Law and Finance (Finance et réglementation).

Le nombre de candidatures montre la forte attractivité du diplôme. Néanmoins, on ignore la provenance des étudiants, et la capacité du M2 à attirer au-delà de l'université Paris 2 et de Paris. Si la répartition par secteur d'activité semble en cohérence avec les objectifs de la formation, nous manquons d'information sur le devenir des diplômés en termes de postes et fonctions, de statuts, etc.

Enfin, le pilotage de la spécialité laisse à désirer. Tout d'abord, le responsable de la spécialité n'est pas un spécialiste de finance, et il dirige déjà une spécialité en économie et droit, son domaine d'étude. On imagine (on espère) que cette situation est provisoire, à moins que le M2 ne soit totalement repensé, mais il aurait alors fallu le préciser dans le rapport. L'équipe pédagogique pose également problème. Elle est composée exclusivement d'économistes et de professionnels. L'absence de gestionnaires dans l'équipe pédagogique est regrettable. De plus, parmi les économistes, la moitié n'est pas en poste à l'université Paris 2 et peu ont en fait une recherche directement en lien avec la finance. Les professionnels assurent plus de 70 % des enseignements, ce qui est un point positif du point de vue de la professionnalisation des étudiants, mais n'est pas sans soulever un problème pour leur formation académique, nécessaire en master. Enfin, l'évaluation des enseignements ne dépasse pas le questionnaire mis en place par l'université et nous ne disposons d'aucune information sur son utilisation. Aucun conseil de perfectionnement ne semble mis en place.

- Points forts :

- Un important réseau d'anciens étudiants.
- Une formation attirant un nombre élevé d'étudiants.
- De nombreux cours assurés par des intervenants professionnels (trop, même, *cf. infra*).



- Points faibles :
 - Des objectifs professionnels peu clairs.
 - Un positionnement par rapport aux formations concurrentes, mais surtout par rapport au M2 *Techniques financières et bancaires* qui n'est pas clair.
 - Le responsable de la spécialité n'est pas spécialiste de finance, et dirige une autre spécialité.
 - Proportion des enseignements assurés par des professionnels un peu trop élevée
 - Adossement à la recherche tenu (l'équipe pédagogique est insuffisamment spécialisée en finance).

Recommandations pour l'établissement

Les objectifs professionnels devraient être clarifiés, et la spécificité par rapport au M2 *Techniques financières et bancaires* devrait être explicitée.

La durée minimale du stage devrait être accrue.

L'existence d'un réseau d'anciens devrait être exploitée pour donner des informations sur le devenir des étudiants. Le suivi des diplômés devrait en effet être amélioré.

Renforcer l'équipe en chercheur en finance (d'entreprise et de marché) permettrait d'améliorer grandement l'adossement à la recherche du master.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Economie et droit

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Panthéon-Assas (Paris 2)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité, à vocation recherche et professionnelle, a pour ambition de promouvoir les études dans un domaine connu dans les universités anglo-saxonnes sous le nom de « Law and Economics ». Le dossier rappelle, avec raison, tout l'intérêt et la dimension scientifique du projet. Il s'agit d'une formation bi-disciplinaire qui s'adresse tant aux étudiants de M1 à dominante juridique qu'à ceux des M1 à dominante économique. L'objectif est de former des cadres capables de mobiliser les outils économiques pour expertiser des problématiques juridiques. Elle est rattachée à quatre mentions : *Economie managériale et industrielle, Gouvernance économique internationale, Monnaie-finance-banque et Droit des affaires.*

- Appréciation :

Les données à apprécier ne le sont que pour une année de fonctionnement. Le projet est particulièrement intéressant par son côté bi-disciplinaire. Le partenariat avec le monde professionnel est particulièrement important.

L'attractivité semble bonne (les candidatures sont au niveau de 200 pour la période 2010-2012). Les statistiques sont récentes et incomplètes ce qui n'est pas anormal en raison du caractère récent de la formation. Il serait intéressant de savoir combien de juristes et combien d'économistes ont été candidats afin de mieux mesurer l'attractivité de la formation. Les objectifs professionnels, en particulier dans la voie professionnelle, apparaissent relativement imprécis. L'équipe est multidisciplinaire. Elle est composée d'économistes et de juristes reconnus. La maquette est bien structurée et les enseignements sont cohérents. L'équipe enseignante est solide, mais mériterait d'être renforcée par quelques professionnels. Les modalités d'examen sont satisfaisantes.

- Points forts :

- L'originalité de la formation.
- Le développement de l'interdisciplinarité droit économie.
- La conception et la construction du master ont été l'objet d'une intense réflexion méthodologique de la part des concepteurs de la maquette.

- Points faibles :

- Implication trop peu développée de professionnels dans les différents enseignements.
- L'imprécision relative des objectifs professionnels.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable d'associer davantage de professionnels du droit et de l'économie dans la formation.

Il pourrait être bénéfique de proposer de la formation continue dans la spécialité, notamment au travers d'obligation de formation professionnelle des avocats, ce qui permettrait d'une part d'améliorer la diffusion des théories de *Law and Economics* et d'autre part de tisser des liens avec les milieux socio-professionnels.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : Sans objet
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ
PANTHÉON-ASSAS
- PARIS II -

Paris, le 18 avril 2013

Le Président

☎ : 01 44 41 55 04

✉ : claude.goutant@u-paris2.fr

Objet : Transmission par le Président de l'Université Panthéon-Assas des observations relatives au rapport d'évaluation de l'AERES sur la **mention Monnaie-finance-banque n°S3MA140006191** du master domaine Economie, gestion.

Monsieur le Directeur,

suite à l'expertise des dossiers déposés par l'Université Panthéon-Assas, vous nous avez fait parvenir le rapport d'évaluation de la mention Monnaie-finance-banque n°S3MA140006191 du master domaine Economie, gestion afin que l'Université puisse, si elle le souhaite, formuler des observations.

La réponse de l'Université Panthéon-Assas est développée dans le document ci-après.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Guillaume Leyte

Masters - Vague D
Mention Monnaie-Finance-Banque
Domaine : Économie, gestion
Demande n° S3MA140006191

L'absence de responsable de mention de master n'implique pas l'absence de pilotage. La nouvelle mouture de la mention résulte du travail de chaque responsable de spécialités mais aussi d'un travail de coordination réalisé entre ces responsables.

Les responsables des spécialités ont fait leur idée et la pratique d'un comité de perfectionnement, qui existait déjà de manière informelle dans certaines d'entre-elles (et même de manière formelle dans un cas au moins).

Spécialités

Finance

L'évaluation du master Finance de l'Université Panthéon-Assas apparaît totalement injustifiée. Les critiques mises en avant sont nombreuses mais ne résistent pas à une analyse rigoureuse de la situation.

Il semble préférable de ne pas évoquer la critique mettant en avant le profil du directeur actuel qui n'est pas un « financier ». A ce jour il n'existe aucun texte officiel qui impose une telle obligation. En l'occurrence, il convient de rappeler qu'au lendemain du départ de la précédente directrice (début juillet 2011), le diplôme aurait pu disparaître si un professeur de la 5^{ème} section du CNU n'avait pas pris la décision de reprendre la direction. A noter que ce dernier avait déjà assuré des responsabilités de direction de diplômes de finance dans une affectation antérieure sans qu'il lui fût fait grief de ne pas être un pur financier.

Tout en soulignant le succès du master en termes de nombre de candidats, le rapport de l'AERES s'interroge principalement sur l'origine des étudiants du master. Précisons donc que les étudiants proviennent de tous les horizons et pas seulement des universités parisiennes. Près des deux tiers des candidats proviennent d'universités de province, voire de l'étranger.

Ce diplôme est un des plus anciens et des plus réputés de l'Université Panthéon-Assas. Selon le dernier classement SMBG 2013 le diplôme se classe dans le top 5 des masters français en Finance de marché¹. Il est d'ailleurs remonté de 7 places depuis le changement de direction. Le classement SMBG est une des principales références en matière de Masters pour les étudiants et les professionnels.

Les étudiants qui suivent cette formation ne rencontrent pas de difficultés particulières pour rentrer sur le marché du travail puisque la quasi totalité sont embauchés dans les 3 à 6 mois qui suivent l'obtention du diplôme. A noter que ce diplôme ne se limite pas à la finance de marché car il offre également de nombreux enseignements en finance d'entreprise. Cette stratégie semble adaptée à la réalité actuelle du marché de l'emploi dans le domaine de la finance. La finance d'entreprise peut s'exercer au sein d'une entreprise, mais plus souvent au sein d'une banque d'affaires pour les jeunes diplômés. Certaines banques ou entreprises

¹ <http://www.meilleurs-masters.com/master-finance-de-marche-et-gestion-de-portefeuille.html>

d'assurances disposent d'un département de « private equity », qui s'occupe de la finance d'entreprise spécialisée dans les sociétés non-cotées. La finance de marché est davantage pratiquée au sein des banques d'affaires, mais également au sein des entreprises d'assurance ou encore des fonds d'investissement ou fonds spéculatifs pour lesquels nous savons que la conjoncture est moins favorable.

La double ouverture « finance de marché » et « finance d'entreprise » est d'ailleurs une des caractéristiques qui le distingue de ces « concurrents » pour répondre à une des interrogations du rapport de l'AERES.

Le rapport critique ensuite la durée du stage de 3 à 6 mois. Cette critique est étonnante dans la mesure où on voit mal comment faire plus. Après vérification, cette durée est conforme à ce que pratique la plupart des masters dans le domaine de la finance.

Le rapport souligne ensuite la trop forte implication des professionnels dans ce diplôme puisque 75% des enseignements sont assurés par des professionnels. Cette critique est étonnante dans la mesure où cette formation a une vocation essentiellement professionnelle et elle s'appuie sur un réseau d'anciens et de partenaires professionnels très actifs pour aider à l'intégration des étudiants. On peut également remarquer que 6 nouveaux enseignants-chercheurs ont intégré l'équipe pédagogique au cours des deux dernières années. Enfin, le pourcentage de 75% devrait être revu à la baisse si l'on considère que l'un des principaux intervenants, Jacques Regniez est également professeur invité à l'Université Panthéon-Assas. L'équilibre entre professionnels et universitaires n'est pas si disproportionné.

Enfin, le rapport de l'AERES fait grief à l'Université d'adosser le master au nouveau laboratoire (par ailleurs approuvé par l'AERES) en « économie et droit ». Ce reproche est étonnant car la réglementation impose d'adosser les masters à des équipes de recherche. En l'occurrence la restructuration de la recherche a conduit à redéfinir la stratégie de recherche en économie à l'Université Panthéon-Assas. Celle-ci se veut plus interdisciplinaire qu'auparavant. Il n'existe donc pas de problème majeur pour inscrire le master de Finance dans cette même logique. Il s'agit cependant d'une évolution en cours et l'évolution du master doit se faire en douceur, raison pour laquelle il n'était pas question d'une rupture brutale au profit d'un master en « Law and Finance ».

La principale critique qui ne soulève effectivement pas de difficulté particulière concerne la mise en place d'un conseil de perfectionnement pour assurer une meilleure coordination entre les spécialités de la mention finance et faciliter les relations avec le monde professionnel.

Économie et droit

Le premier commentaire qu'appelle l'évaluation de l'AERES est la contradiction entre les évaluations A et B concernant le projet pédagogique. La note n'est en effet pas la même selon les mentions considérées, ce qui semble pour le moins étonnant dans la mesure où le diplôme est toujours présenté de la même manière et avec les mêmes remarques.

Les principaux reproches concernent :

1. Le manque de visibilité des débouchés pour les étudiants inscrits dans la branche professionnelle.
2. Le manque d'intervenants professionnels.
3. La différenciation des parcours « économique » et « juridique ».

Sur chacun de ces points, il semble possible d'apporter des précisions qui devraient relativiser les interrogations de l'AERES.

-Concernant la branche professionnelle qui attire la majorité des étudiants (environ des deux tiers), il convient de souligner que ces étudiants sont essentiellement des juristes désireux de passer le barreau ou devenir juristes d'entreprise. C'est précisément ce qui incite ces étudiants à choisir cette filière de manière à se familiariser avec les outils économiques qui pourront leur être utiles dans l'exercice de leurs futures responsabilités. Il est à noter qu'une quinzaine d'étudiants a passé les épreuves du CRFPA avec succès à l'issue du master.

-Concernant la présence d'enseignants professionnels, il est à noter que le volume horaire du master est limité à 300 h, ce qui est assez peu. Comme une grande partie de ces heures sont mutualisées avec la filière recherche, il est difficile de se doter d'un volant suffisant pour recruter des enseignants professionnels qui pourraient sans doute contribuer à la formation. Toutefois, il n'y a pas tellement de raisons de considérer que cette situation pénalise les étudiants. A noter que dans certaines matières comme le droit de la concurrence ou le droit pénal, les enseignants bénéficient de compétences « professionnelles » importantes.

-Concernant la différenciation des parcours, la remarque de l'AERES semble peu fondée dans la mesure où cette différenciation est « minimale » puisqu'elle ne concerne que deux cours sur les onze proposés. Les raisons ne visent pas à « rassurer » les étudiants mais simplement à gérer des contraintes liées à la formation des étudiants (voir par exemple les cours d'économétrie).

En ce qui concerne les autres remarques relatives à l'intérêt de mettre en place un M1 en « économie et droit » et d'ouvrir le master à la formation continue, le directeur approuve sans aucune réserve et espère que ces évolutions pourront se mettre en place rapidement. De ce point de vue, il est utile de rappeler que l'Université de Paris 2 a d'ores et déjà ouvert un certificat en « droit et économie » au niveau M1 (pour un volume de 60h). Ce certificat vise à sensibiliser les étudiants dès le niveau M1 et préfigure ce que pourrait être un futur M1 à part entière. Cette évolution passe également par la mise en place d'un parcours en économie et droit au niveau du M1 d'économie.